



## Mandataire social et dpae

-----  
Par Ymd

Bonjour,

Pensant bien faire et que c'était requis par l'inscription à l'urssaf, j'ai créé une dpae alors que je suis assimilé salarié. J'ai posé la question à l'urssaf et aucune réponse.

Quels sont les impacts et comment y remédier ?

En vous remerciant  
Cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

C'est bien auprès de l'URSSAF que vous trouverez votre réponse.

[url=https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/une-question/nous-contacter/telephone.html]https://www.autoentrepreneur.urssaf.fr/portail/accueil/une-question/nous-contacter/telephone.html[/url]

-----  
Par Ymd

Merci pour ta réponse.

Je suis en SAS.

J'ai appelé l'urssaf qui n'a pas su me répondre.

J'ai envoyé un message sur le site de l'urssaf catégorie législation.

La demande a été traitée mais sans réponse, juste fermée.